

# VMware vCenter Site Recovery Manager 5.8

## Présentation

### Q : Qu'est-ce que VMware vCenter Site Recovery Manager ?

R : VMware vCenter™ Site Recovery Manager™ est la solution leader du marché en matière de reprise d'activité. Site Recovery Manager offre une orchestration automatisée et des tests des plans de reprise d'activité sans interruption de service centralisés pour toutes les applications virtualisées.

### Q : Comment fonctionne Site Recovery Manager ?

R : Site Recovery Manager s'intègre avec VMware vSphere® via VMware vCenter Server™ et une technologie de réplication sous-jacente. Cette solution peut s'intégrer de manière native avec vSphere Replication™ ou avec une large gamme de solutions de réplication basée sur la baie de stockage proposées par les principaux fournisseurs de stockage, par l'intermédiaire d'adaptateurs de réplication de stockage. Site Recovery Manager guide les utilisateurs tout au long du processus de configuration de plans de reprise d'activité. En cas de basculement ou de test, Site Recovery Manager automatise l'exécution du plan de reprise d'activité.

### Q : Qu'est-ce que VMware vSphere Replication™ ?

R : vSphere Replication est la technologie de réplication basée sur hyperviseur de VMware pour les machines virtuelles vSphere. vSphere Replication est une solution robuste et évolutive qui simplifie la protection de la reprise d'activité en procédant à une réplication indépendante du stockage et axée sur des machines virtuelles, qui offre des objectifs de point de récupération personnalisables et des options de reprise avec plusieurs points de restauration. vSphere Replication est une fonctionnalité fournie gratuitement avec la plate-forme vSphere.

### Q : Est-il possible de télécharger une version d'évaluation de Site Recovery Manager depuis le site vmware.com ?

R : Oui. Vous pouvez télécharger une version d'évaluation de 60 jours de Site Recovery Manager Standard à partir du [centre d'évaluation du produit](#).

Seule la dernière version commercialisée du produit Site Recovery Manager peut faire l'objet d'une évaluation gratuite.

### Q : Est-il possible de télécharger une version d'évaluation de vSphere Replication depuis le site vmware.com ?

R : Oui. vSphere Replication est une fonctionnalité de la plate-forme vSphere. À ce titre, elle peut être évaluée dans le cadre de la copie d'évaluation de 60 jours de [vSphere](#) ou de [vSphere with Operations Management™](#).

## Support technique

### Q : Quel est le type de support technique disponible pour Site Recovery Manager ?

R : Pour que vous puissiez bénéficier de tous les avantages de Site Recovery Manager, un contrat de support et d'abonnement Basic ou Production d'un an minimum est nécessaire.

Selon le niveau d'importance des systèmes gérés par Site Recovery Manager, vous pourrez choisir le support stratégique (MCS) ou le support de niveau critique pour l'entreprise (BCS). Le support stratégique vient en complément du support Production, qui constitue le plus haut niveau de support client personnalisé et proactif de VMware. Il inclut un responsable de compte dédié et des examens trimestriels. Le support de niveau critique pour l'entreprise, qui vient en complément du support Production, permet à l'équipe en charge de la gestion de votre data center centralisé de bénéficier du support technique personnalisé d'une équipe d'experts attirés, qui connaissent votre configuration système, votre historique de support et vos besoins métier spécifiques.

Pour plus d'informations sur les contrats de support et d'abonnement Production et Basic, visitez le site [Web des services de support VMware](#).

### Q : Est-ce que VMware assure le support technique des versions plus anciennes de Site Recovery Manager ?

R : Des informations sur la politique de support de Site Recovery Manager sont disponibles [ici](#).

### Q : Qui assure le support des composants d'un déploiement de Site Recovery Manager ?

R : Les questions et les problèmes qui semblent liés à Site Recovery Manager doivent être rapportés au support VMware.

Les questions et les problèmes qui semblent émaner du logiciel de réplication basée sur la baie, de l'adaptateur de réplication de stockage (SRA) ou de la baie de stockage, doivent être rapportés aux services de support du partenaire de stockage.

VMware et les fournisseurs d'adaptateurs de réplication ont conclu des accords de support communs, afin de coordonner les demandes de support entre VMware et les partenaires de stockage.

## Compatibilité et exigences

### Q : Quels sont les composants requis pour un déploiement de Site Recovery Manager ?

R : Des instances de vSphere, de vCenter Server et de Site Recovery Manager doivent être présentes sur le site protégé et le site de reprise (les aspects liés à l'attribution de licences ne sont pas traités ici. Les licences sont abordées plus loin dans ce document).

Site Recovery Manager doit également utiliser un produit de réplication sous-jacent pour copier les machines virtuelles sur le site de reprise. Les clients ont le choix entre vSphere Replication ou un logiciel de réplication basé sur la baie tiers.

Avec le logiciel de réplication basé sur la baie, un Adaptateur de réplication de stockage (SRA) est également requis.

### Q : Quelles éditions et versions de VMware vSphere sont compatibles avec Site Recovery Manager ?

R : Site Recovery Manager est pris en charge par n'importe quelle version de vSphere, à l'exception de vSphere Essentials.

Consultez la [matrice d'interopérabilité des produits](#) pour connaître les versions spécifiques de vSphere prises en charge pour chaque version de Site Recovery Manager.

Pour utiliser Site Recovery Manager, il n'est pas nécessaire que toutes les licences vSphere associées à son déploiement appartiennent à la même édition.

### Q : Quelles éditions et versions de vCenter Server sont compatibles avec Site Recovery Manager ?

R : Site Recovery Manager est pris en charge par vCenter Server for Essentials, vCenter Server Foundation et vCenter Server Standard.

Consultez la [matrice d'interopérabilité des produits](#) pour connaître les versions spécifiques de vCenter Server prises en charge pour chaque version de Site Recovery Manager. Notez que chaque version de Site Recovery Manager requiert une version spécifique de vCenter Server.

### Q : Quels sont les produits de réplication basée sur la baie compatibles avec Site Recovery Manager ?

R : Site Recovery Manager s'intègre avec des produits de réplication basée sur la baie de stockage tiers via un adaptateur de réplication de stockage (SRA). Reportez-vous au [Guide de compatibilité](#) pour connaître les SRA pris en charge.

### Q : Si je mets à niveau ma version de Site Recovery Manager, dois-je réinstaller mes SRA ?

R : Oui. Les SRA sont mis à jour pour prendre en charge la dernière version commercialisée de Site Recovery Manager.

## Prix et licences

### Q : En tant que client d'une version précédente de Site Recovery Manager, suis-je habilité à obtenir la dernière version ?

R : Oui. Les clients bénéficiaires d'un contrat de support et d'abonnement en cours de validité pour Site Recovery Manager ont droit aux licences des dernières versions du produit gratuitement, dans le cadre des droits de leur abonnement.

Les clients disposant d'un contrat de support et d'abonnement pour les offres groupées incluant Site Recovery Manager ont accès aux nouvelles versions et aux nouvelles licences, en fonction des droits attribués par l'abonnement pour chaque produit de l'offre.

### Q : Mon contrat de support et d'abonnement a expiré avant la commercialisation de la dernière version de Site Recovery Manager. À quoi ai-je droit ?

R : Votre contrat de support et d'abonnement ayant expiré, vous ne pourrez pas bénéficier de la mise à niveau vers la dernière version de Site Recovery Manager. Pour cela, vous devez renouveler votre contrat de support et d'abonnement et payer les frais appropriés. Vous pouvez demander un devis de [renouvellement d'un contrat de support](#).

### Q : Mon contrat de support et d'abonnement est actif, mais je ne souhaite pas mettre à niveau mes licences à l'heure actuelle. Puis-je attendre avant de procéder à la mise à niveau ?

R : Oui. Tant que vous disposez d'un contrat SnS actif durant la période de disponibilité générale la dernière version de Site Recovery Manager, vous pouvez mettre à niveau vos licences à tout moment.

### Q : Puis-je mettre à niveau une partie de mes licences seulement vers la dernière version de Site Recovery Manager ?

R : Oui. Vous pouvez mettre à niveau tout ou partie de vos licences Site Recovery Manager, ou aucune. Admettons que vous disposiez de 50 licences de Site Recovery Manager 5.0 et que vous souhaitiez mettre à niveau seulement 30 licences. Après la mise à niveau, vous disposerez de 30 licences pour la dernière version de Site Recovery Manager et de 20 licences pour la version 5.0.

### Q : Comment puis-je convertir les licences « par processeur » existantes au modèle de gestion des licences actuel, soit « par machine virtuelle » ?

Les clients non titulaires d'un contrat de licence d'entreprise (ELA, Enterprise License Agreement) et qui disposent déjà de licences par processeur pour Site Recovery Manager ont droit à des licences par machine virtuelle, à raison de 5 VM pour <sup>1</sup> processeur. (par exemple, un client qui possède 20 licences pour processeur recevra 100 licences pour machine virtuelle). Les licences sont automatiquement mises à disposition sur le portail d'acquisition de licences de VMware suite à une mise à jour de la version de Site Recovery Manager.

Si le ratio de conversion standard n'est pas suffisant pour prendre en charge le déploiement existant d'un client, ce dernier peut contacter les services de support VMware pour obtenir plus d'informations.

Les clients titulaires d'un contrat de licence d'entreprise et qui disposent déjà de licences par processeur peuvent opter pour le modèle d'attribution de licences par machine virtuelle en contactant les services de support VMware, ou conserver leurs licences pour processeur en se rendant sur le portail d'acquisition de licences.

**Q : Puis-je combiner des licences « par processeur » et des licences « par machine virtuelle » sur la même instance de Site Recovery Manager ?**

R : Non. Vous pouvez uniquement exécuter des licences « par processeur » et des licences « par machine virtuelle » sur des instances de Site Recovery Manager distinctes.

Si vous avez besoin d'étendre un déploiement sur le même serveur vCenter Server, vous devrez convertir vos licences « par processeur » actuelles. Pour demander une conversion, cliquez sur l'onglet Support du [portail My VMware®](#) pour remplir une demande de support de licence. Pour plus d'informations sur le processus de conversion, veuillez consulter la [page sur les licences par machine virtuelle](#).

**Q : Est-il possible d'acheter des licences Site Recovery Manager « par processeur » ?**

R : Vous pouvez acheter la dernière version de Site Recovery Manager comme produit autonome ou dans le cadre de la solution VMware vCloud Suite® Enterprise.

Sous la forme d'un produit autonome, Site Recovery Manager est disponible dans deux éditions, Standard et Enterprise, qui peuvent uniquement faire l'objet d'une licence « par machine virtuelle ».

L'édition Enterprise de Site Recovery Manager peut également être achetée dans le cadre de VMware vCloud Suite édition Enterprise. Dans ce cas, les licences de Site Recovery Manager sont concédées selon le modèle « par processeur ». Renseignez-vous sur les différentes éditions de [vCloud Suite](#).

**Q : Quelle est la différence entre Site Recovery Manager Standard et Site Recovery Manager Enterprise ?**

R : Site Recovery Manager Enterprise inclut une protection de niveau entreprise s'appliquant à toutes les applications virtualisées, sans limite du nombre de machines virtuelles à protéger imposée par les licences.

Conçu pour les environnements de petite taille, Site Recovery Manager Standard est limité à 75 machines virtuelles protégées par site physique et par instance de Site Recovery Manager.

**Q : La mise à niveau de licences standard à l'édition Enterprise est-elle possible ?**

R : Oui. Les clients peuvent mettre à niveau leurs licences Site Recovery Manager Standard vers Site Recovery Manager Enterprise, par packs de 25 machines virtuelles.

Lorsqu'un client souhaite dépasser la limite de 75 machines virtuelles mise en place par Site Recovery Manager standard, il doit mettre à niveau ses 75 licences existantes de l'édition Standard à l'édition Enterprise pour acquérir de nouvelles licences de machine virtuelle.

**Q : Puis-je combiner des licences Standard et Enterprise au sein d'une même instance de Site Recovery Manager ?**

R : Non. Une seule édition de Site Recovery Manager peut être configurée sous une même instance de vCenter Server.

**Q : Le déclasser de licences Enterprise à l'édition Standard est-il possible ?**

R : Non. La politique générale de VMware n'autorise pas le déclasser de licences de ses produits. Site Recovery Manager ne fait pas exception à cette règle.

**Q : Puis-je déclasser des licences de la dernière version de Site Recovery Manager vers des versions antérieures ?**

R : Les licences de la dernière version ne peuvent pas être utilisées avec des versions antérieures de Site Recovery Manager. Les clients doivent déclasser leurs licences de Site Recovery Manager par l'intermédiaire du portail de licences.

Il est possible de déclasser des licences Site Recovery Manager 5.5 Enterprise selon un ratio de conversion de 1 machine virtuelle pour 1 machine virtuelle. Les licences ne peuvent pas être déclassées vers des versions antérieures à Site Recovery Manager 5.0.

Les licences Site Recovery Manager Standard ne peuvent pas être déclassées vers une version antérieure de Site Recovery Manager.

**Q : Dois-je acheter des licences VMware vSphere pour mon site protégé et pour mon site de reprise ?**

R : Des licences vSphere sont requises pour tous les serveurs sur lesquels vSphere est installé, que cet hôte se situe sur un site protégé ou sur un site de reprise, et qu'il soit opérationnel ou hors tension sur le site de reprise. Site Recovery Manager nécessite au moins un serveur vSphere sous licence sur le site protégé et sur le site de reprise.

**Q : Ai-je besoin de licences vCenter Server sur le site protégé et le site de reprise ?**

R : Oui, Site Recovery Manager requiert deux instances actives sous licence de vCenter Server, une sur chaque site (sur le site protégé et sur le site de reprise).

REMARQUE : La fonction de site de reprise partagé de Site Recovery Manager permet de restaurer plusieurs sites protégés comportant plusieurs instances vCenter Server sur un site comprenant une seule instance vCenter Server. (Par exemple, les différentes instances de Site Recovery Manager exécutées sur le site de reprise partagé sont enregistrées avec la même instance de vCenter Server sur le site de reprise partagé. Vous n'avez donc pas besoin de plusieurs instances vCenter Server sur le site de reprise partagé.)

**Q : Ai-je besoin de licences Site Recovery Manager sur le site de reprise ?**

R : Seules les machines virtuelles protégées par Site Recovery Manager requièrent une licence Site Recovery Manager. Il existe deux scénarios à prendre en compte :

**Protection unidirectionnelle :** Site Recovery Manager est configuré uniquement pour basculer les machines virtuelles du site A vers le site B. Dans ce cas, seules les machines virtuelles protégées du site A requièrent des licences Site Recovery Manager.

**Protection bidirectionnelle :** Site Recovery Manager est configuré pour basculer simultanément les machines virtuelles du site A vers le site B, et une autre partie des machines virtuelles du site B vers le site A. Dans ce cas, il convient d'acheter des licences Site Recovery Manager pour les machines virtuelles protégées des deux sites.

Des licences sont requises pour toutes les machines virtuelles protégées, même si elles sont hors tension.

**Q : Si je dispose d'une licence VMware vCloud Suite Enterprise qui inclut vCenter Site Recovery Manager sur mon site principal, pour quels produits dois-je disposer d'une licence sur mon site secondaire de reprise d'activité ?**

R : Les licences requises dépendent de la configuration de la reprise d'activité sur le site du client. Le tableau ci-dessous présente les conditions de licence requises pour les deux sites.

CONFIGURATION DE LA REPRISE D'ACTIVITÉ	LICENCES REQUISES SUR LE SITE A	LICENCES REQUISES SUR LE SITE B
<b>Unidirectionnelle :</b> Site Recovery Manager est configuré uniquement pour basculer les machines virtuelles du site principal A vers le site secondaire B.	<ul style="list-style-type: none"> <li>vCloud Suite Enterprise pour la totalité des CPU comprenant des machines virtuelles protégées par Site Recovery Manager et qui basculeront vers le site B</li> <li>vCenter Server</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>vSphere pour la totalité des CPU dédiés au basculement ou à la production</li> <li>vCenter Server</li> <li>Aucune licence de Site Recovery Manager requise</li> </ul>
<b>Bidirectionnelle :</b> Site Recovery Manager est configuré pour basculer des machines virtuelles du site A vers le site B ET d'autres machines virtuelles du site B vers le site A.	<ul style="list-style-type: none"> <li>vCloud Suite Enterprise pour la totalité des CPU comprenant des machines virtuelles protégées par Site Recovery Manager et qui basculeront vers le site B</li> <li>vCenter Server</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>vCloud Suite Enterprise pour la totalité des CPU comprenant des machines virtuelles protégées par Site Recovery Manager et qui basculeront vers le site A</li> <li>vCenter Server</li> </ul>

**Q : Après le basculement, quelles sont les exigences en matière de licences pour le retour arrière ?**

R : Pour effectuer un retour arrière du site B au site A (après un basculement du site A au site B), des licences Site Recovery Manager sont requises pour les machines virtuelles « reprotégées » du site B. Les licences « par machine virtuelle » utilisées à l'origine sur le site A peuvent être utilisées sur le site B à ces fins, tant qu'elles ne sont plus utilisées sur le site A.

Si Site Recovery Manager fait l'objet de licences « par processeur » par l'intermédiaire de vCloud Suite Enterprise sur le site A et que des machines virtuelles sont basculées sur un site B possédant à l'origine des licences pour vSphere uniquement, les licences vCloud Suite peuvent être transférées sur le site B afin de « reprotéger » les machines virtuelles et d'effectuer un retour arrière.

**Q : Si j'ai recours à la fonction de sites de reprise partagés, ai-je besoin de licences supplémentaires sur mon site de reprise partagé ?**

R : Des licences Site Recovery Manager sont nécessaires uniquement pour les machines virtuelles protégées. Dans le cas d'un site de reprise partagé (plusieurs sites protégés configurés pour basculer sur un même site de reprise), des licences Site Recovery Manager sont requises uniquement pour les sites protégés. Le site de reprise partagé ne nécessite pas de licence Site Recovery Manager supplémentaire pour protéger ces sites.

**Q : Quelles clés de licence Site Recovery Manager utilise-t-il ?**

R : Site Recovery Manager utilise le même système de clés de licence que vSphere et vCenter Server.

**Q : Où dois-je saisir les clés de licence de Site Recovery Manager ?**

R : Les licences de Site Recovery Manager sont fournies via vCenter Server.

**Q : Faut-il une licence distincte pour vSphere Replication ?**

R : Non. vSphere Replication est inclus avec vSphere Essentials Plus et les éditions supérieures. L'utilisation de vSphere Replication à des fins de reprise d'activité avec Site Recovery Manager ne nécessite pas de licence supplémentaire.